

Paris, le 24 avril 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

COLLECTE DE L'ASSURANCE-VIE EN MARS 2017 : L'ASSURANCE-VIE À LA CAPE

Analyse de Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne

Au mois de mars, la collecte nette de l'assurance-vie a été nulle. Ce résultat fait suite à des collectes qui sont depuis plusieurs mois faibles, entre 400 et 800 millions d'euros. La collecte nette s'établit à 1 milliard d'euros depuis le début de l'année contre 7,7 milliards d'euros pour les trois premiers mois de l'année 2016. L'assurance-vie est en France à la cape depuis le mois de septembre de l'année dernière.

Le mois de mars s'est caractérisé par un montant élevé de prestations qui a compensé intégralement la collecte brute (12,2 milliards d'euros).

Les ménages français privilégient actuellement la liquidité, ce qui se traduit par le retour d'une collecte positive pour le Livret A et l'immobilier avec à la clef une progression des transactions et des prix. L'assurance-vie est pénalisée par la baisse des taux des fonds euros et par les menaces pesant sur son régime fiscal. La proposition d'Emmanuel Macron d'imposer les contribuables ayant plus de 150 000 euros sur leurs contrats d'assurance-vie à 30 % peut inciter certains à réduire leur exposition sur ce type de placement quand bien même le candidat ait indiqué que cette nouvelle disposition ne sera pas rétroactive.

Les unités de compte continuent leur progression. Elles ont représenté 27 % de la collecte au mois de mars contre 23 % au mois de décembre dernier. Cette augmentation est la conséquence de la bonne tenue des marchés « actions », de la baisse des taux des fonds euros et des incitations des compagnies d'assurance-vie à réorienter l'épargne de leurs clients.

L'encours des contrats d'assurance-vie (provisions mathématiques + provisions pour participation aux bénéficiaires) s'élève à 1 646 milliards d'euros à fin mars 2017 (en progression de 3 % sur un an). Cette hausse est en grande partie imputable à la valorisation accrue des unités de compte.

L'éloignement du risque de Brexit devrait rassurer les titulaires de contrats d'assurance-vie. En revanche, ils devraient rester attentistes jusqu'à l'éventuelle modification du régime fiscal par le nouveau Président de la République. Il est donc probable que l'assurance-vie continue à naviguer à petite allure durant les prochains mois.

Contact presse :

Sarah Le Gouez

06 13 90 75 48

slegouez@cercledelepargne.fr